# COMPTE RENDU SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-et-un septembre à 17h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : BOUSQUET Alexia, Maire

<u>**Présents**</u>: Francis LEDOUX 1<sup>er</sup> adjoint, Michel SPASKY 2<sup>ème</sup> adjoint, Evelyne ROUANET, Marie-José SEMENOU, Françoise MARIO, Alain GALAUP, Jean-Luc IMART, Sabine MAUCORT, Michel NAVES, Simon SAFFORES.

### **Absent:**

Secrétaire de séance : M. Francis LEDOUX

# Approbation du compte-rendu de la séance du 29 juin 2018

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

# Recensement de la population

Madame le Maire informe le conseil qu'il est impératif de recruter un agent recenseur pour effectuer la collecte du recensement de la population 2019.

Le conseil municipal décide de mettre une affiche dans le panneau d'affichage ainsi que sur le site internet pour laisser le choix à un maximum de personnes de déposer leur candidature.

#### **SCOPELEC**

Une information est donnée aux conseillers concernant le nombre très réduit de branchements téléphoniques sur la commune.

### Haricot voirie

Madame le Maire informe le conseil qu'un courrier de relance a été renvoyé au département concernant le haricot au niveau de la route qui passe devant le cimetière, afin que l'aménagement qu'ils nous avaient proposé soit pris en compte et que les travaux démarrent très rapidement.

# **Location salle des fêtes**

Une question a été posée à l'ensemble des conseillers concernant la location de la salle des fêtes. En effet, un doute sur les personnes habilitées à louer la salle s'est posé. La salle doit être louée aux personnes habitants la commune ou bien les personnes étant propriétaires d'un terrain sur la commune peuvent-elles être autorisées à louer cette dernière.

Après un vote à main levée, la majorité souhaite que la salle soit louée aux habitants de la commune exclusivement.

De plus, concernant le sol sous le petit préau de la salle des fêtes, Mme le Maire propose qu'un aménagement au sol (bande rugueuse et rampe) soit placé afin d'éviter que les personnes ne glissent.

A l'unanimité, les conseillers approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à faire le nécessaire pour la pose de bandes rugueuses et d'une rampe.

## **PLUi**

Mme le Maire informe le conseil que le début de la concertation pour l'élaboration du PLUi est lancé.

Toute personne qui souhaite émettre une proposition peut laisser un commentaire sur le registre prévu à cet effet.

#### **PPRI**

Madame le Maire indique aux conseillers que suite à la réception des premières ébauches concernant le PPRI, il y a une trop grande incohérence par rapport à la réalité des possibles inondations sur la commune.

Après présentation de la carte reçue par les services de la communauté de commune, le conseil municipal est d'accord avec Mme le Maire et lui donne son accord pour défendre ce dossier.

## **Contrat Assurances**

Une révision du contrat d'assurances de la Mairie et de ses annexes est en cours avec l'assureur GROUPAMA.

Mme le Maire informe les conseillers de la proposition du contrat établi par le groupe d'assurance collectivités.

#### **Illumination de Noël**

Francis LEDOUX informe le conseil qu'un contrat de maintenance et d'installation des illuminations de Noël est en cours d'élaboration.

Ce qui permettrait d'avoir un contrat bien établi avec des dates de mise en place des illuminations et de maintenance si besoin.

#### **Terrain M. et Mme PRADELLES**

La commission présente aux conseillers le dossier concernant les parcelles de M. et Mme PRADELLES.

En effet, ces personnes ne souhaitent pas que les arbres qui sont en limite de leur propriété soient abattus pour des raisons de sécurité. De plus, ils souhaitent pouvoir conserver leur abri qui est sur le terrain communal.

Le conseil délibère sur la possibilité que la commune vende une partie du terrain où se situe l'abri, que les arbres soient aussi sur la propriété de M. et Mme PRADELLES, et de plus qu'ils remettent la haie en limite de leur propriété afin de pouvoir avoir l'accès plus large sur la voirie.

Un rendez-vous sera proposé à M. et Mme PRADELLES pour proposer ces arrangements et voir avec eux les différentes démarches à effectuer.

### Cimetière

Mme le Maire informe le conseil municipal que la procédure pour la reprise des concessions en état d'abandon est en cours de finalisation.

Un numérotage des tombes avec détails de celles-ci sur l'état de la concession sera indiqué dans le procès-verbal qui officialisera le début de la procédure.

## **Informations diverses**

- Le chêne se situant sur le trottoir à côté de chez M. et Mme MARIO doit être coupé car il menace de tomber.
- Art Vagabonds a été très satisfait de l'accueil que la commune lui a réservé lors de l'exposition à la salle des fêtes, à l'église.
- Michel SPASKY informe les conseillers sur l'application « voisins vigilants » qui existe depuis quelques années maintenant et qui pourrait être utile à mettre en place pour avoir une meilleure réactivité en cas de besoin.

La séance est levée à 19h30